

Conseil Municipal du 17 septembre 2024, 19h15, salle du conseil, Mairie

Présent(e)s : Mmes DORIER, LASNE, MONNIER, PAGÈS, VALENTIN
MM. ALLAIS, CESAR, CHAMBON, GARCIA, IBOT, MAINTENIÉ, NIEL

Excusé(e)s : Mmes BELOTTI, FAURE et M. ODE

Le Maire soumet à l'approbation des conseillers le compte rendu de la séance du 25 juin 2024. Les conseillers présents l'approuvent à l'unanimité. Il fait passer la page de signatures des délibérations du conseil précédent.

I. Bilan de la saison estivale :

* **City Stade** : il est opérationnel . Le Maire rappelle le succès du tournoi de football qui y a été organisé par les éducateurs de la Communauté de communes en juillet pour les jeunes

* **Fête votive** : organisée par le Comité des Fêtes aidé par l' ACCA (chasseurs), elle a été une belle réussite, a attirée beaucoup de monde et le feu d'artifice un succès.

* **Cérémonie Hommage du 23 août** : Le Maire explique qu'il a eu beaucoup de retours positifs et les remerciements des familles reconnaissantes et ravies. Son intervention a été très appréciée des familles et des St Mauriciens qui ont découvert de nouvelles informations sur ce qui s'est passé ces jours là. De nombreuses personnes ont demandé son écrit.

* **Aménagement du cimetière** : la 1ère tranche des travaux a été faite pour la cérémonie du 23 août. Ils vont se poursuivre et devraient être effectifs pour la Toussaint..

* **Camping**: le problème du WIFI a été réglé par la pose d'un relais. La saison a été bien réussie et profitable pour les commerces de la commune. Le bilan financier est supérieur à l'année 2023.

Le Maire informe que l'organisation de toutes ces activités d'été ont demandé aux bénévoles un gros travail et beaucoup d'investissement et propose un "pot" pour les remercier le 18 septembre .

Mme Valentin remercie le Maire. M. Niel intervient pour informer qu'il a contacté les 11 associations de St Maurice pour organiser le Forum des associations et qu'il n'a obtenu que 3 réponses.

II. Retour sur la réunion d'ouverture de la Fibre :

La réunion d'information du 11 septembre sur St Maurice, avec les fournisseurs d'accès internet, a été un succès. Elle répondait vraiment à un besoin puisque plus de 80 personnes étaient présentes. Une réunion sera organisée en octobre avec ADN pour les secteurs non éligibles à la fibre.

III. Rentrée scolaire :

Le Maire a assisté au pot de départ de M. Loïc Menez qui est muté à Nyons et remplacé par Mme Caroline Gour. La rentrée s'est bien passée. Actuellement, 64 enfants sont scolarisés et d'autres enfants devraient intégrer l'école.

Comme lors de chaque début d'année scolaire, Mme Monnier et M.Cesar vont rencontrer Mme Jacques.

Les travaux, pose d'interphones et badges pour les portails sont faits. La convention TER(territoires éducatifs ruraux) a été signée le 18 juillet. L'école a été retenue pour la formation "Rouler à vélo".

IV. Point sur les travaux:

- * La façade de la mairie a été nettoyée. Les nettoyages de la gouttière et du monument aux morts sont programmés.
- * L'éclairage public avec des projecteurs solaires du City stade est demandé.
- * Les fuyants de la fontaine: le maire a assisté à l'AG de l'association et pris note des nombreux problèmes au niveau de la gestion de l'eau . Il constate que certains manipulent les vannes de la fontaine en amont, ce qui est rigoureusement interdit. Il conseille de "faire la police" au sein de l'association.
- * Le groupe Braja a proposé un devis (accepté) pour une journée d'intervention pour reboucher les trous . Date à programmer.
- * Maison Bouillon : en attente
- * Arrosage jardin public : en cours
- * Réseau AEP : on est en attente d'une date pour la détection de la fuite
- * Téléphonie: la demande de fibre pour les lieux publics, mairie, école, Espace Maintenié est à l'étude ; voir ce qui sera le moins couteux.

V. Point sur les dossiers en cours :

* Urbanisme :

le Maire a envoyé une lettre recommandée à 3 personnes de la commune pour des travaux non règlementaires

* SATESE société qui accompagne les communes dans la gestion des stations d'épuration ; Si les rejets sont conformes, la commune bénéficie d'une subvention. Le contrôle de notre station est prévu prochainement

* Sucession Tardy : le Maire a saisi le tribunal judiciaire pour avancer dans le règlement de la succession. La demande a été rejetée, car il y a un héritier et la succession n'est pas vacante. Le Maire va envoyer une lettre d'information recommandée au notaire en charge de cette succession.,

* Rallye Terre de Vaucluse : organise une épreuve spéciale de 10km sur les chemins communaux entre Vinsobres et St Maurice le 9 novembre. Le maire a pris un arrêté de police pour règlementer la circulation sur les chemins communaux et la place de la mairie

* Colonne cartons : la demande d'installation est en cours. La colonne sera installée sur le parking vers le restaurant.

M. Maintenié demande l'installation d'un 2ème conteneur à habits, celui en place est toujours plein.

VI. Intercommunalité :

Le Maire informe que le préfet étudie la demande de la commune de Mirabel-aux-Baronnies qui souhaite quitter la CCBDP pour l'intercommunalité de Vaison.

VII. Délibérations

* Étude radio, procédure New Deal : il est nécessaire d'avoir une couverture de téléphonie efficace sur la commune. Il est envisagé l'implantation d'un pylône, antenne de téléphonie mobile sur une parcelle communale.

Le maire explique qu'avec le dispositif "New Deal" , le coût de l'installation est assuré par l'Etat et non par la commune. Il demande l'autorisation de lancer la procédure New Deal

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

* Admission en non-valeurs : concerne le rôle d'eau pour la somme d'environ 1800 € et une recette du camping de 2021 pour la somme d'environ 400 €

Le Maire demande de mettre ces sommes en non-valeurs

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

* Annualisation des agents périscolaires : Mme Favier a refait le calcul comme chaque année pour les contrats de certains agents qui sont annualisés

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

* Subventions des associations : les subventions sont versées aux associations à la réception de leur bilan financier.

Le Maire sollicite de verser une subvention à l'association "Solidarité Paysans" du même montant que pour les associations locales

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

* Finances : expérimentation du compte financier unique pour 2025

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

* Cession CD94 CDT: suite au remodelage du virage Chaume Arnaud, le fossé a été déplacé. La DDT sollicite de lui rétrocéder l'ancien fossé pour 180 m2

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

* Micro crèche : le projet de Mme Sophie Goncalves de faire une micro crèche à St Maurice a obtenu l'avis favorable de la Communauté de Communes. Le Maire lit la délibération . Mme Goncalves est prête à acheter une parcelle détachée de 1170 m2 dans la zone artisanale.

Le Maire demande l'autorisation de signer le compromis de vente pour 52 650 €.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

VIII. Informations diverses :

* Mme Valentin demande si le Musée sera ouvert pour la journée du patrimoine.

* Le Maire fait le point sur l'état des discussions intercommunales liées à la gestion de l'eau et la diminution de 40% des prélèvements pour le bassin de l'Eygues et sur le Parc des Baronnie.

*Mme Valentin explique que l'association "SOS 4 pattes" de Tulette reçoit régulièrement des appels de St Mauriciens pour les chats errants. Le Maire rappelle l'historique et les conventions avec la SPA de l'Isle sur la Sorgue.

Prochain Conseil Mardi 22 octobre à 19h 15

